

COMMUNE DE



EDITO

BONJOUR À TOUS,

Une bonne couche de flocons cet hiver s'est invitée dans notre région et c'est la première fois depuis le début de notre mandat que nous avons dû déneiger la commune. Signalons la réactivité des agents qui ont oeuvré dans le village, les zones artisanales et une partie de la campagne (le reste étant assuré par l'entreprise Marion) de façon à ce que toutes les routes communales soient dégagées à la mi-journée.

✓ Nous avons pris un peu de retard mais la mise en place de l'opération **Voisins vigilants** est maintenant effective en lien avec la gendarmerie de Romans.

✓ Le nouveau **plan de circulation et la zone 30** sont en place, de nouveaux panneaux ont dû être installés à toutes les entrées du village, ainsi qu'un marquage au sol pour renforcer la signalisation. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter cette limitation qui permet de sécuriser les trajets des piétons, cyclistes, poussettes...

✓ **La pétition contre l'arasement du seuil du Bia** est en train de circuler (merci à ceux qui l'ont déjà signée) n'hésitez pas à vous prononcer, c'est le moment de vous faire entendre si vous souhaitez **défendre notre projet de Zone de Loisirs** en bordure de la Joyeuse. L'enquête publique aura lieu en mai juin.

✓ **Côté écoles**, le conseil municipal majoritairement favorable à la semaine de 4.5 jours (plus propice aux apprentissages) a dû entériner le vote des parents d'élèves et des 2 conseils d'écoles en faveur de la semaine de 4 jours. Cette nouvelle organisation devrait prendre effet à la rentrée 2018 après validation de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale (DASEN) et devrait aboutir hélas à la suppression des TAP'S tels que vous les connaissez.

✓ **Félicitations aux trois reines Livie, Laurine et Louanne** qui vont rayonner lors de notre Corso en Avril prochain.

✓ Enfin nous pouvons être fiers d'avoir remporté le challenge de **la commune la plus sportive de la région Auvergne Rhône Alpes** (dans la catégorie moins de 3000 habitants). La remise officielle de cette distinction aura lieu en Avril au siège de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif au Comité Régional de Givors.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Gérard Lunel

TRAVAUX

Renouvellement des voies SNCF

Fermeture prévisionnelle des passages à niveau à Saint-Paul-lès-Romans. De 20h (jour de la fermeture) jusqu'à 7h (jour de la réouverture).

- PN 24* situé sur la RD 123A – fermé du 29/03 au 28/04,
- PN 26 situé chemin des alouettes – fermé du 30/03 au 04/05,
- PN 27* situé sur la RD 123B – fermé du 30/03 au 05/05,
- PN 28 situé lotissement Les Balmas – fermé du 30/03 au 05/05,
- PN 29 situé route de la gare – fermé du 30/03 au 05/05.

Pour votre sécurité, respectez la signalisation aux abords des passages à niveau !

** Dates, durées et horaires de fermeture non définitifs, susceptibles de modifications.*





SIMULATION D'INCIDENT NUCLÉAIRE : EXERCICE RÉUSSI

Exercice national de sûreté nucléaire

La préfecture de la Drôme, la direction de la sécurité civile (DSC, Risque Nucléaire) et l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont organisé conjointement le jeudi 1^{er} février 2018 un exercice national de sûreté nucléaire sur le site Framatome (ex AREVA NP, FBFC) de Romans.

L'exercice avait pour objectif principal de tester le fonctionnement, tant au niveau national que local, de l'organisation prévue dans la gestion d'une situation d'urgence radiologique ou chimique. Ce fut l'occasion pour la commune de **tester notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** pour garantir l'efficacité des moyens communaux face à ce type de risques.

L'essai fut très concluant ! En effet lors de l'alerte à 9h09 nos services techniques ont mis 30 minutes pour boucler l'ensemble des routes et sécuriser l'accès vers Framatome. Un temps record vis-à-vis des autres équipes de sécurité !

Quant aux écoles, grâce à l'implication de l'ensemble du personnel et des enseignantes, le groupe scolaire a été sécurisé à 9h20 soit en à peine plus de 10 minutes ! Ce bouclage concerne notamment la mise en sécurité des enfants, la fermeture de l'ensemble des accès y compris du complexe sportif. Il vise également à empêcher tout risque d'infiltration d'air via le système d'aération ou les bas de portes.

Fort de ses résultats, nous devons néanmoins continuer à travailler sur la prévention et notamment sur l'information de la population. En effet outre le risque nucléaire, le Plan Communal de Sauvegarde prévoit également les actions concernant 6 autres risques : inondation, rupture de barrage, déraillement de train, chute d'avion, transport de matières dangereuses, rupture de silo.

L'ensemble des élus et des agents ont donc pu travailler à garantir la meilleure coordination possible en cas de crise majeure sur la commune.

Paul Mathieu : secrétaire général

PERMANENCE D'URBANISME : UN VRAI BESOIN

Depuis avril 2014 la permanence d'urbanisme a assuré environ 500 rendez-vous, avec une progression constante d'année en année.

En 2017 nous avons traité 173 questions concernant les projets des particuliers comme des entreprises. L'intérêt de ce service réside avant tout dans l'assistance et le conseil que nous pouvons apporter au montage des dossiers pour en optimiser l'instruction par les services de l'agglo et de l'état. L'objectif étant de faciliter la réalisation de vos projets quelle que soit leur nature (clôture, abri de jardin, piscine, extension, construction, rénovation...)

Responsable du Service Urbanisme :

Sandrine Bernaud, s.bernaud@saint-paul-les-romans.fr

Instruction des dossiers :

Sandrine Belle, s.belle@saint-paul-les-romans.fr

Adjointe à l'urbanisme :

Brigitte Rollet, b.rollet@saint-paul-les-romans.fr

BON À SAVOIR :

- Tous les documents nécessaires au montage d'un dossier sont téléchargeables sur le site de la mairie dans la rubrique : services pratiques / urbanisme.
- Si vous ne pouvez vous rendre à la permanence du jeudi de 10h à 12h, vous pouvez demander un rendez-vous. Les adresses mails des techniciennes et de l'adjointe à l'urbanisme figurent sur le site. Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.
- Lorsque nous vous adressons une demande de document complémentaire, nous vous invitons à nous les retourner dans les meilleurs délais pour ne pas retarder l'instruction de votre dossier.
- Nous vous conseillons également de bien penser à nous retourner les documents qui attestent de vos ouvertures et fin de chantier afin que vos dossiers soient bien complets en cas de revente d'un bien.

LES COMPÉTENCES DE



Voici les compétences exercées par l'agglo au profit des 56 communes qui la composent (et en italique ce qui a été fait depuis 2014 sur St Paul) :

- ASSAINISSEMENT** : antenne de la Verdière avant de créer la nouvelle portion de la RD92 et antenne rue Papin entre le centre Leclerc et la Foire.
- EAUX PLUVIALES** : création de puits perdus impasse Giraud et Grioux. Parking du Rugby. Aménagement la nouvelle portion de la RD92. Création

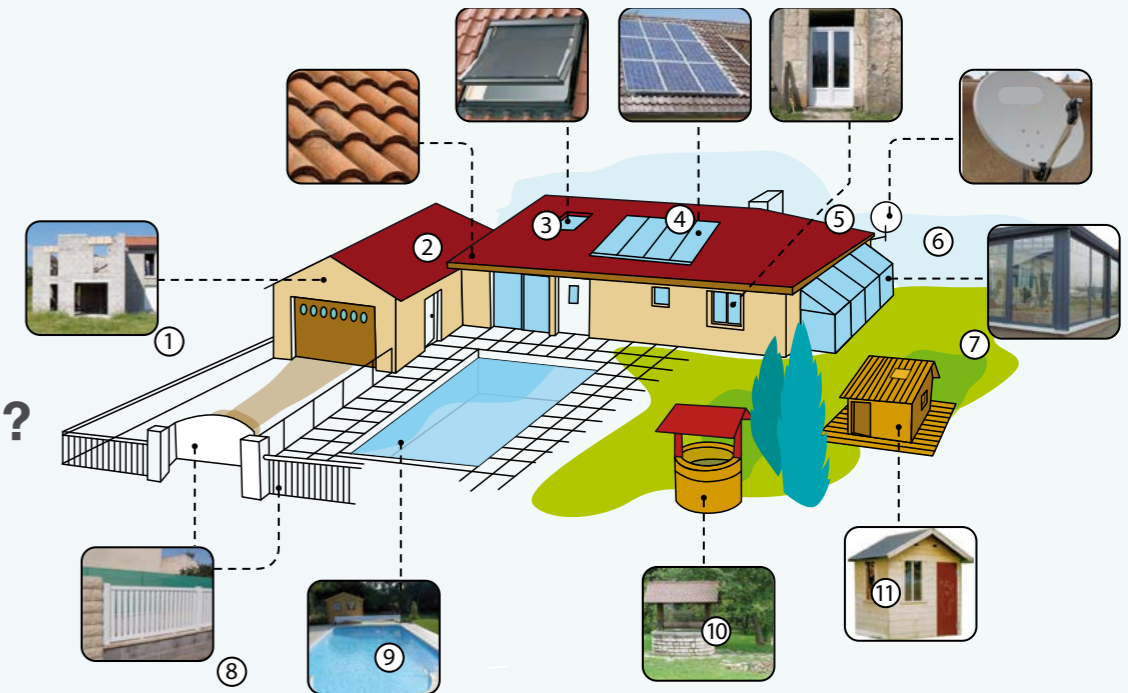
de grille Rue de la Mairie et Ancienne route de Romans.

- ECLAIRAGE PUBLIC** : Rue du Gât jonction entre l'existant et le nouveau rond-point. Le parking du rugby et toute la ligne droite de la RD 92.
- GESTION DES ZONES ÉCONOMIQUES** (St Vérant, Les Chasses) : vente du terrain pour cuisines SCHMITT et création de la contre allée.
- ENTRETIEN DES VOIRIES DES ZONES ARTISANALES (LA VERDIÈRE)** : réfection de la contre allée prévue pour cette année.
- COLLECTE DES ORDURES**

MÉNAGÈRES : collecte une fois par semaine tous les jeudis à partir du 1^{er} avril.

- INFORMATISATION DES ÉCOLES** : Toutes les classes ont été équipées de rétroprojecteurs.
- APPRENTISSAGE DE LA NATATION** : pour tous les élèves de l'école élémentaire.
- PETITE ENFANCE** : utilisation de l'AEP (Accueil Enfants Parents) et du RAM (Relais des Assistantes Maternelles).
- DÉCHETERIE ROMANS SUR ISÈRE** : fermeture pour travaux du 26 mars au 21 avril.

Quelle autorisation avant de commencer des travaux ?



	Permis de construire	Déclaration préalable	Permis de construire	Déclaration préalable
1 : Extension de maison ou construction d'un garage				
- De 5 à 20m ² :	✓	✓		
- De plus de 40m ² en zone U :			✓	
- Transformation d'un garage en habitation :			✓	
- Division de parcelle (lotissement) :			✓	
2 : Réfection de toiture				
- Tuiles rouges :			✓	
- Tuiles conformes :			✓	
3 : Fenêtre de toiture				
- Tuiles conformes :			✓	
4 : Panneaux solaires				
- Sur une façade extérieure :			✓	
- Installés d'une façon durable :			✓	
5 : Percement ou modification de fenêtre				
- Sur une façade extérieure :			✓	
6 : Pose d'une antenne parabolique ou d'un climatiseur				
- Installés d'une façon durable :			✓	
7 : Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse.				
- De 5 à 20m ² :			✓	
- Plus de 20 m ² :			✓	
8 : Installation de clôture et de portail				
- Pour les deux :			✓	
9 : Piscine enterrée (plus de 10m²)				
- Sans couverture :			✓	
- Avec couverture modulable de 1.80 m de hauteur ou fixe de 2m :			✓	
- Avec couverture :			✓	
10 : Creusement d'un puits				
- Nécessite une déclaration spécifique			✓	
11 : Pose d'un abri de jardin				
- De 5 à 20m ² :			✓	
- Plus de 20 m ² :			✓	

OPÉRATION VOISINS VIGILANTS

Saint-Paul n'échappe hélas pas à la règle, les cambriolages et incivilités diverses y sévissent comme partout. C'est donc avec l'idée de limiter ces agissements que nous nous sommes intéressés à la démarche « Participation Citoyenne, voisins vigilants ».

Suite à la réunion publique sur ce sujet et la présentation de l'opération par la Gendarmerie, la commune a finalement passé une convention avec la Préfecture et la Gendarmerie. Cela a pris du temps mais maintenant la démarche est lancée, les panneaux signalétiques sont en place en entrée de village. Je signale au passage qu'une partie d'entre eux a été volée, ce qui prouve bien que les mauvais comportements sont à surveiller...



Le principe est d'être vigilants, de repérer les comportements douteux, de véhicules ou de personnes et de les signaler soit

directement à la gendarmerie 04 75 02 03 92 soit à l'un de nos 4 référents de quartier qui sont répartis comme suit :

- Campagne, **Bernard Rodillon** : 06 07 98 08 06
- Village, **Jean Pierre Copeau** : 06 21 44 88 49 et **Jean François Jay** : 06 77 07 49 34
- Quartier St Vérant, **Franck Hector** : 06 70 69 44 71

Concernant les véhicules pensez à relever le numéro d'immatriculation sans prendre de risques.

Gérard Lunel : maire



Photo : B. Rollet



DANIEL MARCHAND

Depuis la fin d'année 2017, Daniel Marchand a rejoint les services techniques après le départ à la retraite de Roland Gagoud, agent émérite depuis 40 ans aux services des Saint Paulois.

Certes la commune perd un très bon agent mais nous avons la chance d'accueillir et de pouvoir compter sur les compétences d'un technicien qualifié et motivé, épaulé par ses collègues, Frédéric et Claude. Daniel vient de Bourg de Péage, il est expert dans la gestion des espaces verts. Sa connaissance et son implication sont des atouts précieux qui permettront d'apporter aux Saint Paulois des espaces publics agréables et harmonieux.

Daniel aura à relever plusieurs défis dont notamment la gestion des espaces verts en « zéro-phyto », c'est-à-dire sans pesticides. Une nouvelle manière d'entretenir les espaces publics sans rejets de produits toxiques. Mais l'arrachage manuel des mauvaises herbes et la gestion raisonnée des plantations demandent plus de temps

et produisent un effet différent de ce à quoi on est habitué. Alors peu à peu nous devons adopter un regard neuf sur l'entretien des trottoirs, bordures et du cimetière.

Autre défi : réussir à aménager et améliorer les espaces verts existants et en développer de nouveaux !

Daniel s'est attelé avec ses collègues à remettre en état le jardin de la cure qui est pour l'instant entièrement nettoyé. Avec la commission Espaces Verts il en a repensé l'aménagement paysager. C'est un chantier important qui prolonge la rénovation de l'église, mais qui sera conduit en plusieurs étapes, car Daniel doit par ailleurs s'occuper de remettre en état le système d'arrosage automatique, tondre les terrains de sports, débroussailler les bords de route... et aider ses collègues dans les travaux de voirie.

Bienvenue donc à Daniel à qui nous exprimons notre confiance pour apporter aux Saint Paulois un cadre de vie harmonieux et de qualité.



Photo : B. Rollet

Paul Mathieu : secrétaire général

SCOLAIRE

UN BAR À SOUPE À LA CANTINE !

Le symbole de notre traiteur "Guillette l'abeille" fait encore des siennes.

Le 1^{er} février, les enfants ont pu (re)découvrir les saveurs de la soupe grâce à une animation « bar à soupes » organisée par notre prestataire Guillaud traiteur autour de ce plat universel. Sous le signe de « Guillette » l'abeille espiègle et avec l'aide de Marine, animatrice, les enfants ont pu jouer à deviner trois soupes : carotte - cumin, potage Dubarry (crème de chou-fleur) et velouté de petit-pois/oignons.

Cela leur a permis aussi de sentir et toucher du cumin, épice apportée pour l'occasion. Tout le monde était heureux de jouer et de repartir avec un sachet de graines de thym à planter à la maison même si, bien sûr, certains n'ont pas fini leurs bols.

D'autres animations sont prévues prochainement comme les crêpes, le « food truck » (camion/cuisine équipé) et au retour des beaux jours, l'« ice truck ».

Sonia Montagné : adjointe chargée des Affaires Scolaires et de la Citoyenneté



Photos : S. Montagné

LES GRANDS DE MATERNELLE À LA DÉCOUVERTE DE LA MAIRIE

Avant de partir en vacances, les enfants de grande section maternelle sont venus visiter les locaux de la mairie.

Tout d'abord, muni d'une carte de vœux réalisée en classe, chaque enfant a pu faire tamponner son enveloppe avant de la confier à Brigitte Savelli de l'agence postale pour l'envoyer à sa famille. Ils ont pu ainsi découvrir le principe d'acheminement du courrier.

Ils ont pu également parcourir les locaux de la mairie, notamment la salle du conseil municipal où ils ont découvert notre Marianne ainsi que la grande table de réunion.

Sonia Montagné : adjointe chargée des Affaires Scolaires et de la Citoyenneté



Photos : S. Montagné

municipal où ils ont découvert notre Marianne ainsi que la grande table de réunion.



CARTON PLEIN AU REPAS DES ANCIENS



Cette année encore le repas des aînés à fait le plein !

Pas moins de 150 personnes ont participé dans la bonne humeur et le plaisir des retrouvailles. Le repas, toujours servi par l'équipe du CCAS et du Conseil Municipal fut préparé cette année par Dominique Leclair et son équipe de la Malle Poste, pour le plus grand plaisir des gastronomes. L'ambiance musicale assurée par un trio de musique gitane dirigé par Antonio Fernandez a mis le feu (aux joues) et permis aux danseurs de s'amuser sur ces rythmes entraînants. Au final, chacun est reparti en fin d'après-midi content d'avoir passé ce moment convivial auprès de ses voisins et amis St Paulois. L'équipe du CCAS réfléchi à faire évoluer la formule afin de renouveler l'intérêt et de répartir différemment son budget. Si vous avez des idées ou des suggestions à faire elles sont les bienvenues à accueil@saint-paul-les-romans.fr

Chrystelle Montélimard : adjointe aux affaires sociales



Photos : B. Rollet

VIVRE ENSEMBLE

LE CENTRE CULTUREL & SPORTIF EST BAPTISÉ !

Après avoir consulté l'ensemble des citoyens présents le jour de l'inauguration, plusieurs noms avaient été proposés. Le conseil municipal a choisi parmi trois propositions venues en tête, le nom qui sera retenu : Centre culturel et sportif « La Joyeuse ».

Il a décidé aussi de louer cet espace aux St Paulois, salle polyvalente et le bar pendant les périodes non sportives. Les conditions financières et d'utilisation seront précisées dans un règlement intérieur. Un bilan sera fait d'ici six mois.

Jean Michel : adjoint au vivre ensemble



Photo : J. Michel



Photo : B. Rollet



LES VOEUX : UN MOMENT DE RENCONTRES & D'ÉCHANGES

Comme chaque année, l'ensemble de la population de St Paul était convié à la cérémonie des voeux. C'est toujours un moment particulier de rencontres et d'échanges mais c'est aussi l'occasion pour le Maire et son équipe municipale de dresser le bilan des actions engagées au cours de l'année et de présenter les projets à venir.

Gérard LUNEL, notre maire a pu développer les thèmes suivants : St Paul en chantier, St Paul Solidaire, St Paul Avenir... Il a rappelé les principaux chantiers de 2017 : Rénovation du château d'Eau repris par le syndicat des eaux de l'Herbasse, travaux

de RD 92, rénovation de l'église, réalisation du centre culturel et sportif, différents travaux de voirie, rénovation des toilettes de l'école élémentaire. Il s'est aussi félicité de la désignation de St Paul comme « commune la plus sportive au challenge régional Auvergne Rhône Alpes des villes de moins de 3000 Habitants ».

Ensuite l'ensemble des adjoints a pris la parole pour évoquer les projets de 2018 : Mise en place de la zone 30 et d'un nouveau plan de circulation, mise au point du dispositif « voisins vigilants » avec la participation de la gendarmerie, installation de la fibre optique avec Orange pour les quartiers des Buisnières et de St Vérant,

réalisation d'un bâtiment photovoltaïque en partenariat avec le comité des Fêtes, aménagement de la place de la tuilerie avec la création de 18 logements, sauvegarde du seuil du Bia, création d'un City Parc avec le Conseil Municipal Jeunes....

Enfin les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes ont pris la parole pour souligner leur attachement à leur village et leur volonté d'agir dans la commune. Cette soirée s'est terminée par le verre de l'amitié où se prolongèrent de longues et sympathiques conversations....

Mairie de St Paul



LA SOLIDARITÉ COMME CHOIX DE VIE

Établie dans la commune depuis plus de trente ans, la Communauté Emmaüs est aujourd'hui présente sur deux sites. La Ferme abrite le lieu de vie des compagnes et compagnons : ils sont une trentaine, célibataires ou en couples, issus de différents pays et porteurs de destins parfois lourds. L'accueil inconditionnel, l'accompagnement personnel, la solidarité et l'activité comme outil de liberté leur assurent un moment de pause, de réflexion et d'aide pour envisager l'avenir. « Je remercie l'Abbé Pierre, témoigne un compagnon, car j'ai une chambre, je ne suis pas dehors. Je travaille, c'est important pour moi. Je retrouve du plaisir, de la tranquillité et le calme en moi. »

En face du Parc St Paul, allée Abbé Pierre, se trouve la Salle de Vente, où sont accueillis visiteurs, clients et donateurs (ce sont souvent les mêmes personnes !). Les compagnons, qui bénéficient d'un statut de travailleurs solidaires (OACAS) et

sont épaulés par la cinquantaine de bénévoles de l'Association, y travaillent au tri, à la remise en état et à la vente des objets offerts par les donateurs.

Une seconde Salle existe depuis l'automne à Bourg-les-Valence, (vente les mercredi et samedi) et le magasin de Roybon ouvre ses portes deux fois par mois. Deux responsables de communauté soutenues elles aussi par l'Association, se partagent la gestion de la vie de la communauté comme de la vente, en passant par les divers engagements auprès du Mouvement Emmaüs et des organisations d'économie solidaire. La communauté souhaite aujourd'hui affirmer son ancrage dans la commune et réfléchi à différentes possibilités de participer davantage aux activités proposées aux St Paulois, pour connaître et se faire connaître !



Photo : B. Rollet

CORSO 2018

Le comité des fêtes s'active pour préparer le 68^{ème} Corso qui se déroulera le 27-28-29 et 30 Avril, sous la présidence de Jeff et Manu MARTINEZ accompagnés de leur trio

royal Livie, Lorine et Louane.

4 jours de fêtes au coeur du village dans la joie, le bonheur, le partage et surtout la féerie d'une bonne vingtaine de chars préparés dans la bonne humeur pendant plusieurs mois dans les hangars aux quatre coins de la commune. Ils défilent samedi soir et dimanche après-midi accompagnés par 5 troupes musicales.

Samedi après le défilé le feu d'artifice retentira et illuminera le ciel St Paulois. Le dimanche matin les présidents vous accueilleront au complexe culturel et sportif de la Joyeuse

pour déguster bugnes, foujou, et vin blanc. Nous vous attendons nombreux pour prendre part aux festivités.

Pour financer le corso qui reste gratuit le comité des fêtes organise une grande tombola. Merci de réserver votre meilleur accueil aux vendeurs de tickets avant et pendant la fête. Nous recherchons des volontaires pour la vente des billets pendant le week-end, mais aussi pour divers postes à tenir pour une organisation réussie de cette belle fête. Alors si vous êtes disponible ne serait-ce que quelques heures pour participer activement à la fête du village n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du comité ou par mail à cdfsaintpaul@orange.fr.

Bon corso à tous

Le comité des fêtes

TRÉSORS ST PAULOIS



ROMAIN TEUFERT

Photo : J. Desma

" Je voulais depuis plusieurs années me mettre au BMX FlatLand mais après 20 années de skateboard il me fallait un challenge pour me motiver à démarrer une nouvelle discipline. Le Flatland est un style de ride BMX freestyle réalisé sur des surfaces planes lisses. Et voilà qu'en mai dernier un ami me lance le défi de participer au FISE WORLD de Montpellier... Ma chère et tendre m'ayant offert un BMX... Je n'avais donc plus aucune excuse..."

Me voilà donc parti pour préparer une compétition sur un évènement mondialement connu dans une discipline inconnue pour moi : préparation physique quotidienne et entraînement chaque jour.

J'ai intégré au mois d'août 2017 la FISE FLAT ACADEMY d'Alexandre Jumelin (quadruple champion du monde) à Baillargues (première école du genre) afin d'apprendre avec un des meilleurs rider français.

L'hiver arrivant je n'avais pas d'endroit pour pratiquer et m'entraîner. J'ai donc demandé à la mairie de Saint Paul, qui m'a vu grandir dans les écoles puis sur les terrains de foot, de me prêter le gymnase afin de ne pas perdre le travail fait jusque-là. C'est gentiment que les élus m'ont apporté le soutien matériel (le gymnase) et moral. Vous pouvez donc me croiser principalement le dimanche après-midi. Un grand merci à la commune d'ailleurs.

La compétition aura lieu le weekend de l'Ascension du 9 au 13 mai 2018 sur les berges du Lez à Montpellier. Avec 500 000 festivaliers sur 5 jours, le FISE (Festival International des Sports Extrêmes) est un des plus grands rendez-vous d'Action Sports en France et fait partie des évènements à ne pas rater."

Propos recueillis par J.Michel : adjoint au vivre ensemble

ÉTAT CIVIL : NAISSANCES - DÉCÈS 2017

Les heureux évènements courant 2017...

- Siloé ABISSET
- Ludwig BARANGER
- Miguel BARNAVE ROYO
- Héloïse DESGRANGES-DERBASSY
- Lucas ESTEVE
- Arsène JUQUIN
- Olivia LAURANS
- Nolan MISSONI
- Lola MOIROUX
- Ylenzo NIEL
- Charlie NOLLET
- Tom PEYSSON
- Célia SEBDOUN
- Iris TRAORE
- Milano VASSAL

Ils nous ont quittés...

- Madeline CHARVE
- Guy FOURRIER
- Gérard BARRUYER
- Lucie VEILLEUX
- Claire PAYEN
- Lyne MAGANA
- Robert REYNAUD
- Jean POULET

- Andrée GAUTHIER
- Jean GELIBERT
- Henri FRIOL
- Charles GAGOUD
- Jean GIMENEZ
- Mickaël FOURREL

Corinne Meseguer :
affaires civiles

ÉTAT CIVIL

L'AGENDA



* MARS *

31	Rugby	Soirée dansante	Salle des fêtes
----	-------	-----------------	-----------------

* AVRIL *

4	Bibliothèque	Fêtons Pâques-Chasse aux oeufs	Bibliothèque
14	Comité des fêtes	Apéro du corso	Salle des fêtes
27/28/29/30	Comité des fêtes	Corso	Salle des fêtes

* MAI *

1	Mairie	Troc de Plantes	
5	Volley	Finales départementales jeunes et adultes	Gymnase
8	Association des parents d'élèves	Vide grenier	Ecoles
16	Bibliothèque	Animation des enfants	Bibliothèque
19	Comité des fêtes	Retour du corso	Salle des fêtes
26	Dromanscadence	Concert de musique classique	Eglise
27	St Paul Activités	Vide Grenier	

* JUIN *

3	MODRUN	Course	Village
9	Foot	Tournoi	Terrains + CSC
16	Volley	Green Volley (tournoi amical en plein air)	Halle + terrains de foot
22	Chorale	Concert	CCS « la Joyeuse »
23	Rugby	Méchoui	Gymnase
29	Association des parents d'élèves	Fête des écoles	Ecoles + Gymnase

INFOS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04.75.45.30.98

E-MAIL : accueil@saint-paul-les-romans.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30

PERMANENCE URBANISME : Tous les jeudis matin de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : Les samedis matin de 9h30 à 11h30

AGENCE POSTALE : 04.75.05.27.86.
Tous les jours de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE ROMANS :
04.75.05.93.74. Du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS :

04.75.72.99.28. Ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30. Fermé mardi et dimanche

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26